



Communiqué de presse

Contact Presse
Magalie ICHER
06.64.47.49.55

Conseil départemental
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques
d'Ille-et-Vilaine

5, rue de Lorraine
35000 RENNES
Tél : 02.99.33.99.55

e-mail : fcpe35@sfr.fr
Site : <https://35.fcpe.asso.fr/>



Des situations de plus en plus préoccupantes

Hélas, les parents comprennent très bien comment sont sélectionnés les parents « prioritaires post-confinement » et ils ne sont pas d'accord ce qui crée des tensions sur les personnels de direction.

Liste opaque, privilégiant les services publiques. Les chefs d'établissement rechignent à divulguer cette liste et pour cause ! Cet accueil actuel recrée les privilèges, ce qui n'était pas le cas pendant le confinement et met en péril les familles fragiles du secteur privé.

Ainsi les caissières, actrices incontournables pendant le confinement et dont les enfants ne sont plus considérés comme public prioritaire.

Autre problématique, certaines écoles, loin de remplir leur capacité d'accueil des demi-groupes, que ce soit sur les temps scolaire et périscolaire, la notion de public prioritaire devient public « exclusif ». Inacceptable pour la FCPE !

L'école de la République est l'école de tous pour tous.

Notre plus grande inquiétude se porte sur les familles aux revenus les plus précaires et les familles monoparentales qui ne peuvent reprendre leur travail faute de solution de scolarisation et de périscolaire (matin, soir et journées sans école).

L'accueil doit être avant tout social.

Il est urgent de restaurer **l'obligation scolaire en zone verte** même à mi-temps, car on constate que les élèves décrochés ne reviennent pas sans cette contrainte.

La situation sociale se dégrade en silence, avant qu'elle n'explose, il est temps de restaurer

L'école obligatoire et le périscolaire social.